EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Date de la Convocation :

14 août 2024

Date de publication : 5 septembre 2024

Conseillers en exercice: 11

Présents:

Votants: 9

9

Le 4 septembre 2024

à 18 heures

Le Conseil Municipal, légalement convogué, s'est réuni, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Mme Carole THOUESNY, Maire.

Étaient présents:

Mmes Valérie BEAUSEIGNEUR - Corinne HOEFFEL - Lysiane PY -

Myriam PETHITHORY - Pascale PION

MM Daniel BERTHAUD - Olivier CARREY - Gérard BOICHOT formant la

majorité des membres en exercice.

Résultat du vote

- Pour : - Contre:

0

- Abstentions: 0

Absents excusés :

Mme - Céline SCHWARTZ

M Jean-Pierre MUSSIO

Procurations:

Néant

M. Gérard BOICHOT a été élu secrétaire.

OBJET: admissions en non valeur, 2024

Le Maire présente au Conseil Municipal les éléments fournis par le SGC de Montbéliard comptable de la commune exposant les difficultés rencontrées pour recouvrer les sommes restant dues par les redevables suivants:

Année	objet	Nom	Somme due
2023	Périscolaire	SAID Fatima	7.05 €
2023	Périscolaire	DIZEL Jérémy	10.55 €
		Total	17.60 €

Après délibérations, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des votants :

- d'admettre en non valeur les sommes indiquées ci-dessus
- d'inscrire la somme de 17.60 € à l'article 6541 du budget

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

DASLE, le 5 septembre 2024

Madame le Maire,

Envoyé en préfecture le 05/09/2024

Reçu en préfecture le 05/09/2024

Publié le - 5 SEP. 2024



ID: 025-212501969-20240904-DCM 2024 43-DE

Carole THOUESNY